



ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Rapport financier du deuxième trimestre

États financiers (non audités)

**En date du et pour le trimestre et le semestre terminés le
30 septembre 2025**

TABLE DES MATIÈRES

DISCUSSION NARRATIVE DE LA DIRECTION.....	3
<i>Introduction</i>	3
<i>Nos activités</i>	3
<i>Faits saillants du deuxième trimestre de 2025-2026.....</i>	4
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	5
GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES.....	6
EXAMEN FINANCIER	8
FLUX DE TRÉSORERIE ET FONDS DE ROULEMENT	10
FAITS SAILLANTS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	11
UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES	12
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	13
ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS	14

DISCUSSION NARRATIVE DE LA DIRECTION

Introduction

La discussion narrative de la direction vise à fournir au lecteur une meilleure compréhension des activités d'EACL, de sa stratégie et de son rendement d'entreprise, de ses attentes pour l'avenir et de sa gestion du risque et des ressources en capital.

Toutes les données financières qui sont indiquées dans le présent rapport de gestion, y compris les montants des tableaux, sont en dollars canadiens et ont été établies conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP). Le rapport de gestion doit être lu conjointement aux états financiers non audités.

Le conseil d'administration a approuvé la publication du rapport de gestion le 19 novembre 2025.

Nos activités

En tant que société d'État fédérale, Énergie atomique du Canada limitée (EACL) s'emploie à promouvoir les intérêts du Canada au moyen d'initiatives de pointe en matière de science et de technologie nucléaires et de protection de l'environnement. Ce faisant, elle contribue notamment à combattre les changements climatiques par des stratégies de croissance de l'énergie propre et de décarbonation, à mettre au point de nouveaux traitements contre le cancer et d'autres maladies, et à accélérer les responsabilités du Canada en matière de restauration de l'environnement liées à des activités passées en matière de science nucléaire. EACL reçoit des fonds du gouvernement du Canada afin de soutenir la science et la technologie nucléaires et de gérer les responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déchets radioactifs. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat au moyen d'un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE), selon lequel un organisme du secteur privé d'environ 4 000 employés, les Laboratoires nucléaires canadiens (LNC), est responsable de la gestion et de l'exploitation des sites d'EACL en son nom.

Selon le modèle d'OGEE, EACL demeure propriétaire des sites, des installations, de la propriété intellectuelle et des passifs. Les LNC gèrent les sites et les installations d'EACL conformément à l'entente contractuelle conclue avec EACL. Le modèle d'OGEE permet à EACL de tirer parti de l'expertise et de l'expérience du secteur privé pour accélérer le déclassement et le programme d'intendance environnementale et fournir une science et des technologies nucléaires de classe mondiale. De plus, EACL soutient le gouvernement dans l'élaboration d'une politique nucléaire. Voici les principaux secteurs prioritaires :

Innovation nucléaire

EACL permet le développement de nouvelles technologies pour faire avancer les petits réacteurs modulaires (PRM), la production d'hydrogène propre et la fusion, le tout dans le but de tirer parti du succès de la technologie du réacteur CANDU® et de ses contributions déjà réalisées et potentiellement améliorées aux objectifs climatiques, à la sécurité énergétique et à l'emploi.

EACL s'est engagée à collaborer avec le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et le secteur nucléaire canadien afin de déterminer et d'évaluer les possibilités de technologies nucléaires importantes au Canada et à l'étranger. Cela comprendra notamment des efforts visant à faciliter l'amélioration des conceptions CANDU® afin d'optimiser la technologie CANDU® du Canada qui répondra aux besoins énergétiques d'aujourd'hui et de demain, qui assurera la sécurité énergétique de la population canadienne et des possibilités de recettes pour le Canada ainsi que pour la chaîne d'approvisionnement CANDU® du Canada.



Intendance environnementale

EACL est responsable de l'assainissement sécuritaire des déchets nucléaires au nom du gouvernement du Canada. Le déclassement et la gestion responsables des déchets radioactifs sont nécessaires pour décontaminer les sites d'EACL, protéger l'environnement et faire place aux nouveaux bâtiments qui soutiennent les activités en science et technologie nucléaires en cours au site de Chalk River.

Faits saillants du deuxième trimestre de 2025-2026

Voici quelques réalisations de ce trimestre :

- En juin, à la suite d'un processus d'approvisionnement concurrentiel, EACL a annoncé que Nuclear Laboratory Partners of Canada Inc. (NLPC) avait été choisi comme soumissionnaire privilégié pour le contrat de gestion des LNC. NLPC est un partenariat avec trois principaux partenaires de coentreprise, BWXT Government Group, Inc., Amentum Environment & Energy, Inc. et Kinectrics Inc., ainsi que Battelle Memorial Institute qui est inclus en tant que sous-traitant principal. Depuis cette annonce, EACL, les LNC et NLPC, ainsi que l'entrepreneur actuel de EACL, l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (ANEC), se sont livrés à des activités visant à soutenir une transition en douceur. La transition, cependant, sera retardée par rapport à la date initialement prévue du 13 septembre 2025, jusqu'à ce que le Bureau de la concurrence termine son examen réglementaire qui en cours. Dans l'intervalle, EACL a mis en place une prolongation du contrat avec l'ANEC pour assurer la continuité des opérations et de la direction à LNC. Les équipes de NLPC, d'EACL, de l'ANEC et des LNC continueront à planifier et à se préparer pour une transition en douceur. L'accent qu'EACL et les LNC continuent de mettre sur la continuité des opérations sûres et sécurisées.
- En septembre, EACL a participé à la délégation canadienne lors de la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique, joignant d'autres organismes gouvernementaux canadiens, ainsi que des représentants du secteur nucléaire canadien pour s'entretenir avec des partenaires du monde entier sur de nombreux enjeux clés liés au mandat d'EACL.

- Le 15 juillet, les Laboratoires de Chalk River, qui sont devenus le premier laboratoire accrédité selon les principes de Bonnes pratiques de laboratoire au Canada, sont en mesure d'effectuer des travaux radioactifs et de mener des recherches contractuelles en radiopharmaceutiques précliniques. L'accréditation améliorée fait suite à un audit du Conseil canadien des normes qui a accordé aux LNC la pleine reconnaissance des Bonnes pratiques de laboratoire, une désignation qui respecte les protocoles de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ainsi que les normes requises par les régulateurs nationaux et internationaux, y compris Santé Canada et la Food and Drug Administration aux États-Unis. Cette accréditation ouvre la porte à de nouveaux débouchés commerciaux potentiels pour l'Installation de recherche biologique.
- EACL et les LNC ont célébré une étape importante durant cette période : l'achèvement du nettoyage du quai de Port Hope. Il s'agit d'une réalisation majeure qui sera prolongée par une célébration plus grande du projet du port l'année prochaine, lorsqu'il sera terminé et ouvert au public. Les travaux sur les sites industriels et à grande échelle de l'Initiative dans la région de Port Hope sont presque terminés, une réalisation majeure pour le projet.
- Comme on en a largement fait état, le gouvernement fédéral a demandé à presque toutes les organisations de réaliser un examen complet des dépenses, dans le but de réduire les dépenses de 15 % dans un délai de trois ans. EACL a élaboré des propositions durant cette période pour répondre à la demande du gouvernement. D'autres détails seront fournis une fois que des décisions auront été prises par le gouvernement.
- La Conférence internationale sur le tritium de 2025 a eu lieu à Ottawa, une occasion de premier plan pour mettre en valeur les capacités d'EACL et des LNC, et de faire progresser les possibilités de collaboration sur la fusion. EACL et les LNC ont des capacités uniques en fusion, spécifiquement dans le cycle de combustible (deutérium et tritium), une position acquise grâce à des décennies d'investissements soutenus dans la technologie nucléaire CANDU.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité d'audit d'EACL et approuvé par son conseil d'administration. Il présente des commentaires sur le rendement d'EACL pour les trimestres et semestres clos le 30 septembre 2025 et doit être lu avec les états financiers non audités ci-joints et les notes afférentes.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, étant donné leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, dont bon nombre sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des corrections.

Gestion des risques et incertitudes

EACL prévoit et gère les risques de façon rigoureuse, en ayant recours à de saines pratiques de gestion du risque. L'approche de gestion des risques d'EACL englobe les risques qui lui sont propres et les risques pour la gestion et l'exploitation des sites et des installations d'EACL par les LNC. La présente section met en évidence certains des risques pour EACL et leur capacité d'affecter ses résultats financiers.

Réapprovisionnement en ce qui concerne le contrat d'OGEE : EACL a complété un processus d'approvisionnement concurrentiel pour continuer la gestion et l'exploitation de EACL au-delà du contrat actuel, qui devait expirer en septembre 2025. Un risque important s'est concrétisé, ce qui a entraîné des retards dans l'attribution du contrat en raison de l'examen réglementaire de l'activité réalisé actuellement par le Bureau de la concurrence. Dans l'intervalle, EACL a mis en place une prolongation du contrat avec l'ANEC pour assurer la continuité des opérations et de la direction aux LNC. Les risques liés à ce retard ayant des impacts négatifs sur les opérations actuelles des LNC (c'est-à-dire des retards dans les projets existants, une main-d'œuvre distraite, etc.) continuent d'être gérés activement. En particulier, tant EACL que les LNC se concentrent fortement sur la continuité des opérations sûres et sécurisées.

Rendement des sous-traitants : Puisqu'EACL s'appuie sur un entrepreneur du secteur privé pour exécuter des tâches liées à son mandat, un risque interne inhérent est l'incapacité de l'entrepreneur à suivre les plans de façon constante comme convenu. Pour atténuer ce risque et encourager le comportement approprié, le contrat avec EACL est soigneusement structuré pour inclure plusieurs mécanismes permettant à EACL de suivre le rendement des LNC. Parmi ceux-ci, un plan de mesure du rendement est essentiel, utilisé par EACL pour établir des priorités soutenues par des objectifs ambitieux réalisables afin de favoriser l'optimisation des ressources du Canada. L'évaluation continue de l'entrepreneur par rapport au plan tout au long de l'année offre à EACL l'occasion de mettre en évidence les forces et les faiblesses, et à l'entrepreneur l'occasion de corriger le tir au besoin.

Coûts d'exploitation des Laboratoires de Chalk River : L'arrêt du réacteur national de recherche universel en 2018 a créé des pressions sur les coûts et le financement. Il est attribuable à la combinaison de la perte de recettes tirées des activités du réacteur (y compris les ventes d'isotopes) et du financement réduit pour le réacteur national de recherche universel et les coûts d'exploitation du site qui n'ont pas diminué dans la même mesure que la baisse de financement et de recettes. Comme principales mesures d'atténuation, EACL travaille avec LNC pour examiner toutes les options visant à réduire les coûts et à augmenter les recettes. Cette mesure est activement poursuivie et mise en œuvre pour permettre une organisation durable et axée sur la science à long terme, tout en protégeant les travailleurs, le public et l'environnement.

Ressources humaines : EACL est un petit organisme qui s'appuie sur un petit complément d'experts nationaux et internationaux qui possèdent une vaste expérience en matière de gestion d'accords similaires aux termes d'ententes d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, tant du point de vue gouvernemental qu'entrepreneurial. L'objectif d'EACL est de maintenir l'expertise et les capacités nécessaires pour surveiller le contrat d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur et de garantir l'optimisation des ressources pour le Canada.

Vu la petite taille d'EACL, un défi constant est de s'adapter aux besoins en ressources fluctuants dans différents domaines de l'organisation et de remplacer ceux qui sont en congé pour une courte durée lorsque cela est approprié. Pour atténuer ce risque, des plans de main-d'œuvre et de relève ont été élaborés, et EACL examine régulièrement son régime de rémunération totale afin de rester compétitif parmi des employeurs similaires au niveau national et international. EACL s'efforce d'être adaptable et souple, en déployant un certain nombre de contrats de service de tiers pour renforcer les ressources s'il y a lieu et en donnant une formation polyvalente aux employés lorsque des occasions se présentent.

Évaluations environnementales : Dans le cadre des responsabilités d'intendance environnementale d'EACL, trois projets sont ou étaient en cours d'évaluations environnementales par la Commission canadienne de sûreté nucléaire :

- Construction d'une installation de gestion des déchets près de la surface près des Laboratoires de Chalk River.
- Déclassement *in situ* du réacteur de recherche WR-1 sur le site de Whiteshell.
- Démantèlement *in situ* du réacteur nucléaire de démonstration à Rolphton, en Ontario.

Les trois projets ont tous connu des retards importants, attribuables à des exigences accrues en matière de mobilisation du public et des Autochtones, à des demandes de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) de fournir des études techniques supplémentaires, et à la pandémie de COVID-19 qui a ralenti le travail à son apogée. Par conséquent, il a fallu consacrer plus de temps à la préparation du dossier de sûreté de chaque projet, ce qui comprend : apporter des modifications en fonction des commentaires et des observations reçus de l'organisme de réglementation, d'autres organismes gouvernementaux, du public et des nations et communautés autochtones; poursuivre la collaboration avec les principaux intervenants et les nations et communautés autochtones; axer les activités de communication sur une meilleure compréhension de la raison d'être des projets – la protection de l'environnement – ainsi que du rôle précis d'EACL. Dans l'ensemble, bien que ces retards aient eu un impact sur la capacité des LNC à commencer les activités de décontamination et de remise en état à grande échelle sur les sites d'EACL, ils ont permis une plus grande mobilisation du public et des groupes autochtones et l'élaboration d'études supplémentaires à l'appui des dossiers de sûreté des projets (ce qui favorise également la mobilisation du public et des communautés autochtones).

Des progrès ont été réalisés dans le cadre du projet d'Installation de gestion des déchets près de la surface (IGDPS) puisque la CCSN a rendu en janvier 2024 sa décision de modifier le permis d'exploitation des LNC aux Laboratoires de Chalk River afin d'autoriser la construction d'IGDPS proposée. Toutefois, un contrôle judiciaire ultérieur de certains éléments du processus de la CCSN a donné lieu à une directive à la CCSN de mener des consultations supplémentaires avec la Première Nation Kebaowek, qui devront être terminées d'ici septembre 2026. Cela entraînera un nouveau report du début des travaux de construction. Le personnel et les sous-traitants affectés à ce projet ont été réaffectés, et les travaux de déclassement du site, qui dépendent de la disponibilité future de l'IGDPS, se poursuivent. EACL continuera de surveiller la situation et de prendre les mesures nécessaires si les retards du projet ont des répercussions importantes sur les opérations de déclassement.

Les travaux *in situ* liés au projet de déclassement du réacteur de recherche WR-1 et du réacteur nucléaire de démonstration progressent également dans un esprit de collaboration et d'échange entre les LNC et les nations et communautés autochtones. Dans le cadre de ces deux projets, l'approche et la documentation ont été adaptées pour tenir compte des leçons tirées du processus de réglementation de l'installation de gestion des déchets près de la surface.

Examen financier

(en millions de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre		Semestre clos le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Recettes				
Crédits parlementaires	353	\$ 323	\$ 596	\$ 576
Revenus tirés des activités commerciales	28	34	53	72
Revenus de placement	5	6	9	13
	386	363	658	661
Dépenses				
Coût des ventes	22	23	44	47
Charges de fonctionnement	21	21	40	42
Charges contractuelles	93	92	158	156
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés	44	441	(354)	433
	180	577	(112)	678
Excédent (déficit) de la période	206	\$ (214)	\$ 770	\$ (17)

Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde un financement à EACL chaque trimestre pour lui permettre de poursuivre ses activités, selon ses priorités, et de s'acquitter de son mandat. EACL a comptabilisé 353 millions de dollars en crédits parlementaires au premier trimestre de 2025-2026, comparativement à 253 millions de dollars pour la période correspondante de 2024-2025. Sur une base cumulative, EACL a comptabilisé 596 millions de dollars en crédits parlementaires, comparativement à 576 millions de dollars comptabilisés pour la même période en 2024-2025. Les écarts cumulatifs trimestriels et annuels sont attribuables à l'augmentation des dépenses liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés, ainsi qu'aux dépenses pour des immobilisations corporelles, comme prévu.

Recettes tirées des activités commerciales

Au deuxième trimestre de 2025-2026, des recettes de 28 millions de dollars ont été comptabilisées, comparativement à 34 millions de dollars pour la période correspondante de 2024-2025. Sur une base cumulative, les recettes s'élevaient à 53 millions de dollars, comparativement à 72 millions de dollars en 2024-2025. Y sont incluses les recettes provenant des activités de recherche et de développement menées par les LNC pour les clients commerciaux, de même que les recettes tirées de la vente d'eau lourde. La baisse trimestrielle et depuis le début de l'exercice des recettes tirées des activités commerciales découle de la diminution des vente d'eau lourde.

Revenus de placement

Les revenus de placement sont gagnés sur la trésorerie et les investissements. Les revenus de placement sont comparables à ceux des périodes précédentes.

Coût des ventes

Le coût des ventes est plus élevé en 2025-2026 en tant que pourcentage des recettes en raison de la baisse des ventes d'eau lourde à marge plus élevée.

Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement comprennent essentiellement les charges de surveillance d'EACL et l'amortissement des immobilisations corporelles. Les charges de fonctionnement de 21 millions de dollars au deuxième trimestre et de 40 millions de dollars depuis le début de l'année sont comparables à celles enregistrées à la même période de 2024-2025.

Charges contractuelles

EACL remplit son mandat en vertu d'un contrat à long terme avec les LNC pour l'exploitation de ses sites. EACL rend compte d'une partie des dépenses des LNC à titre de charges contractuelles. Les charges dans cette catégorie pour le deuxième trimestre totalisent 93 millions de dollars et de 158 millions de dollars depuis le début de l'année sont comparables à celles enregistrées à la même période de 2024-2025.

Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés comprennent les charges financières, l'impact sur le passif de la variation du taux d'actualisation et (le gain) la perte de réévaluation, le cas échéant, sur ces passifs comptabilisés. Les charges financières reflètent la hausse de la valeur actualisée nette (désactualisation) de ces passifs comptabilisés. Les variations du taux d'actualisation influeront sur la valeur actualisée nette des passifs comptabilisés. Si le taux d'actualisation augmente au cours de la période, il en résultera une diminution des charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés. Si le taux d'actualisation diminue, il en résultera une augmentation des charges comptabilisées. Pour connaître l'incidence d'une variation de

1 % du taux d'actualisation, reportez-vous aux états financiers annuels audités datés du 31 mars 2025. Les gains et pertes de réévaluation représentent les changements apportés aux estimations des obligations comptabilisées.

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés au deuxième trimestre et depuis le début de l'année 2025-2026 sont inférieures à celles du deuxième trimestre et depuis le début de l'année 2024-2025 en raison de l'augmentation des taux d'actualisation du trimestre actuel par rapport à la période précédente.

Excédent (déficit) de la période

Conformément au référentiel d'information financière d'EACL, les crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus dans une période donnée ou à titre de financement reporté dans la mesure où ils ont trait aux mois postérieurs à la fin de la période, et peuvent être supérieurs ou inférieurs aux charges comptabilisées pour la même période. Par exemple, les montants reçus pour financer les dépenses liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés sont comptabilisés comme des recettes au titre des crédits parlementaires dans la période considérée, tandis que les débours connexes sont déduits des passifs associés qui ont été comptabilisés antérieurement dans les états de la situation financière. Pour ce qui est des immobilisations corporelles, les recettes au titre de crédits parlementaires incluent les montants reçus au cours de la période visant à financer l'acquisition et la construction de ces actifs, tandis que les débours connexes sont capitalisés, ce qui fait en sorte que les charges de fonctionnement présentées incluent seulement l'amortissement des immobilisations corporelles existantes.

Perspectives

Les activités prévues d'EACL sont présentées dans son plan d'entreprise. Les dépenses depuis le début de l'exercice 2025-2026 sont généralement comparables aux résultats prévus. Les priorités et les produits livrables n'ont pas changé de façon significative au cours des six premiers mois de 2025-2026.

Flux de trésorerie et fonds de roulement

<i>(en millions de dollars)</i>	Semestre clos le 30 septembre	
	2025	2024
Flux de trésorerie provenant (affectés à) des activités de fonctionnement	153 \$	(27) \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(96)	(92)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(53)	(4)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	4	(123)
 Solde au début de l'exercice	 90	 226
Solde à la clôture de l'exercice	94 \$	103 \$

Activités de fonctionnement

Les activités de fonctionnement ont donné lieu à des rentrées nettes de fonds de 153 millions de dollars au cours des six premiers mois de 2025-2026, comparativement à des sorties de fonds de 27 millions de dollars générées au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart découle des crédits parlementaires reçus au premier trimestre de 2025-2026, qui ont été accumulés pour les activités de l'exercice précédent. Reportez-vous à la note 10 des états financiers non audités pour savoir comment les crédits parlementaires reçus ont été utilisés au cours de la période.

Activités d'investissement en immobilisations

Les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de fonds de 96 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025-2026, ce qui est comparable aux 92 millions de dollars de la même période de l'exercice précédent.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 53 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025-2026 étaient supérieurs aux flux de trésorerie affectés à l'exercice précédent, principalement en raison d'une hausse des investissements en obligations pendant la période actuelle.

Faits saillants de l'état de la situation financière

(en millions de dollars)	30 septembre	31 mars	Écart	Écart
	2025	2025	en \$	en %
Actifs financiers	592 \$	711 \$	(119) \$	-17 %
Actifs non financiers	1 296	1 216	80	7 %
Passifs financiers	9 982	10 798	(816)	-8 %
Passifs nets	(8 094)	(8 870)	776	-9 %

À la clôture du deuxième trimestre de 2025-2026, EACL présentait des actifs financiers de 592 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 119 millions de dollars par rapport à ceux du 31 mars 2025. Cet écart est principalement attribuable à la date de réception des crédits pendant l'exercice.

La diminution de 816 millions de dollars des passifs financiers peut être principalement attribuée à la diminution des charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés, principalement en raison de l'augmentation des taux d'actualisation au cours de l'exercice.

L'augmentation de 80 millions de dollars des actifs non financiers découle principalement des dépenses engagées pour acquérir des immobilisations corporelles au cours de l'exercice.

Utilisation des crédits parlementaires

Le financement d'EACL provient principalement des crédits parlementaires. Les crédits sont prélevés sur la base de prévisions des flux de trésorerie trimestriels et ne correspondent pas nécessairement au moment où les dépenses sont comptabilisées dans l'état des résultats. EACL comptabilise les crédits parlementaires reçus au cours de la période à titre de recettes dans l'état des résultats ou à titre de financement reporté dans l'état de la situation financière, dans la mesure où ils concernent les mois postérieurs à la fin de la période. Reportez-vous à la note 10 des états financiers non audités pour savoir comment les crédits parlementaires reçus ont été utilisés au cours de la période.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels, conformément à la Directive sur les normes comptables du Conseil du Trésor du Canada : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle estime nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des passifs financiers nets et de l'évolution de la dette financière nette, des résultats d'exploitation, de l'évolution des passifs nets et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Fred Dermarkar

Président et premier dirigeant

19 novembre 2025

Chalk River, Canada



Thomas Assimes

Chef de la direction financière

19 novembre 2025

Chalk River, Canada

ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS

État de la situation financière

En date du

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	30 septembre 2025	31 mars 2025
Actifs			
Actifs financiers			
Trésorerie		93 974 \$	89 985 \$
Placements	3	419 511	360 133
Créances clients et autres débiteurs	4	57 744	46 474
Montant à recevoir au titre des crédits parlementaires	10	-	192 300
Stocks détenus en vue de la revente		20 340	22 374
		591 569	711 266
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	5	1 296 191	1 216 409
		1 296 191	1 216 409
Total des actifs		1 887 760	1 927 675
Passifs			
Passifs financiers			
Comptes créditeurs et charges à payer	6	56 163	30 001
Avantages sociaux futurs	7	9 769	10 619
Montants à verser aux Laboratoires Nucléaires canadiens		283 925	284 836
Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	8	8 805 040	9 471 288
Passif au titre des sites contaminés	9	826 943	1 000 856
Total des passifs		9 981 840	10 797 600
Passifs nets		(8 094 080)	(8 869 925)
Composantes des actifs nets (passifs nets) :			
Déficit accumulé		(8 124 115)	(8 894 263)
Gains de réévaluation cumulés		15 035	9 338
Capital-actions émis		15 000	15 000
		(8 094 080) \$	(8 869 925) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du passif financier net et de la variation du passif financier net

En date du

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	30 septembre 2025	31 mars 2025
Actifs financiers		591 569 \$	711 266 \$
Passifs financiers		9 981 840	10 797 600
Passifs financiers nets		(9 390 271) \$	(10 086 334) \$

Variation du passif financier net

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	Budget	Semestre clos le 30 septembre	
			2025	2024
Excédent (déficit) de la période		1 233 921 \$	770 148 \$	(16 523) \$
Immobilisations corporelles				
Acquisition d'immobilisations corporelles	5	(345 000)	(105 949)	(78 163)
Amortissement des immobilisations corporelles	5	50 465	26 228	24 993
Ajustements divers	5	-	(61)	320
		(294 535)	(79 782)	(52 850)
Actifs non financiers				
Variations des charges payées d'avance		-	-	(1 111)
Gains de réévaluation nets de la période		-	5 697	10 268
Diminution (augmentation) des passifs financiers nets		939 386	696 063	(60 216)
Passifs financiers nets, début de période		(10 086 334)	(10 086 334)	(9 515 158)
Passifs financiers nets, à la fin de la période		(9 146 948) \$	(9 390 271) \$	(9 575 374) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des résultats

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	Budget	Trimestre clos le 30 septembre		Semestre clos le 30 septembre	
			2025	2024	2025	2024
Recettes						
Crédits parlementaires	10	1 860 000 \$	353 100 \$	323 100 \$	596 307 \$	576 000 \$
Revenus tirés des activités commerciales		120 000	27 899	33 477	53 003	72 024
Revenus de placement		10 000	4 577	6 042	9 246	12 983
		1 990 000	385 576	362 619	658 556	661 007
Dépenses						
Coût des ventes		84 000	21 650	23 434	43 608	46 957
Charges de fonctionnement		79 965	20 857	20 706	40 315	41 911
Charges contractuelles	11	295 000	93 128	91 813	158 039	156 236
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés		297 114	43 486	440 874	(353 554)	432 426
		756 079	179 121	576 827	(111 592)	677 530
Excédent (déficit) de la période		1 233 921 \$	206 455 \$	(214 208) \$	770 148 \$	(16 523) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution du passif net

	Semestre clos le 30 septembre	
	2025	2024
(en milliers de dollars canadiens)		
Déficit accumulé		
Excédent (déficit) de la période	770 148 \$	(16 523) \$
Déficit accumulé, début de la période	(8 894 263)	(8 431 891)
Déficit accumulé, fin de la période	(8 124 115)	(8 448 414)
Gains de réévaluation cumulés (pertes)		
Gains de réévaluation survenues au cours de la période		
Gains non réalisés sur des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	6 017	3 722
Gains non réalisés sur des investissements dans d'autres titres	466	4 337
Reclassements dans l'état des résultats		
Gains réalisés sur des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	(2)	-
Pertes réalisées (gains) sur les investissements dans d'autres titres	(784)	2 209
Gains de réévaluation nets de la période	5 697	10 268
Gains de réévaluation cumulés (pertes), début de la période	9 338	(1 263)
Gains de réévaluation cumulés, fin de la période	15 035	9 005
Capital-actions émis		
Capital-actions émis, début et fin de la période	15 000	15 000
Passif net total	(8 094 080) \$	(8 424 409) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie

	Semestre clos le 30 septembre	
	2025	2024
(en milliers de dollars canadiens)		
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires	788 607 \$	576 000 \$
Rentrées de fonds provenant de clients et d'autres sources	42 308	69 473
Sorties de fonds destinées aux fournisseurs	(188 928)	(211 894)
Sorties de fonds destinées aux membres du personnel	(10 161)	(9 154)
déclassement, de gestion des déchets et des sites contaminés	(486 607)	(463 886)
Sorties de fonds destinées à l'acquisition de placements dans les fonds pour la gestion à long terme des déchets	(373)	(17 450)
Rentrées de fonds provenant du rachat de placements dans les fonds pour la gestion à long terme des déchets	20	17 751
Revenu de placement reçu	8 637	11 779
Flux de trésorerie provenant (affectés à) des activités de fonctionnement	153 503	(27 381)
Transactions de capitaux		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(96 411)	(91 586)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(96 411)	(91 586)
Activités d'investissement		
Sorties de fonds destinées à l'acquisition d'autres placements	(321 234)	(226 904)
Rentrées de fonds provenant du rachat d'autres placements	268 131	222 611
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(53 103)	(4 293)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	3 989	(123 260)
Trésorerie au début de la période	89 985	225 870
Trésorerie à la fin de la période	93 974 \$	102 610 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour les trois et six mois terminés le 30 septembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

1. Renseignements généraux

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de gérer les responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déchets radioactifs et de déclassement. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, dans le cadre duquel les Laboratoires Nucléaires canadiens (LNC), entreprise privée, gèrent et exploitent les sites d'EACL en son nom, en vertu d'un accord contractuel.

EACL a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. En conséquence, ses passifs sont, en définitive, ceux de Sa Majesté du chef du Canada. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada, son actionnaire, et n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada.

Le gouverneur en conseil a approuvé le Plan d'entreprise de 2025-2026 à 2029-2030 d'EACL au troisième trimestre de l'exercice 2024-2025. Le Plan d'entreprise cadre avec la directive fournie par l'unique actionnaire d'EACL, le gouvernement du Canada, et reflète les plans et les priorités d'EACL à mettre en œuvre en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

2. Principales méthodes comptables

Méthodes comptables

Les présents états financiers trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP), et doivent être lus avec les états financiers annuels audités en date du 31 mars 2025. Les méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers

sont conformes à celles présentées dans les plus récents états financiers annuels audités en date du 31 mars 2025.

Les actifs financiers et non financiers sont présentés dans l'état de la situation financière. Un actif financier est un actif qui pourrait être utilisé pour régler des passifs financiers existants ou être dépensé lors d'opérations futures et qui n'est pas destiné à la consommation dans le cours normal des opérations. Les actifs non financiers sont des actifs qui ne répondent pas à la définition d'un actif financier et sont employés normalement pour fournir des services futurs et sont passés en charges au moyen de l'amortissement ou au moment de l'utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération dans le calcul des actifs financiers nets (ou des passifs financiers nets), mais sont ajoutés aux actifs financiers nets (ou aux passifs financiers nets) pour calculer l'excédent (le déficit) accumulé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers trimestriels selon les NCSP exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs financiers, des passifs financiers et des actifs non financiers à la date des états financiers, et sur les montants comptabilisés des recettes et des charges au cours de la période visée. Les éléments devant faire l'objet d'estimations et d'hypothèses importantes comprennent ceux qui sont liés à la durée de vie utile et à la dépréciation des immobilisations corporelles, aux avantages sociaux futurs, aux passifs éventuels et aux provisions, notamment la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et le passif au titre des sites contaminés. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur les meilleurs renseignements disponibles au moment de la préparation des états financiers et sont passées en revue annuellement pour tenir compte de la nouvelle information à mesure qu'elle devient disponible. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations et hypothèses, l'incidence sera comptabilisée dans les périodes ultérieures lorsque l'écart sera mis en évidence.

Chiffres du budget

Le budget de 2025-2026 est pris en compte dans l'état des résultats et l'état des passifs financiers nets et de l'évolution de la dette financière nette. Les données du budget présentées dans ces états financiers sont fondées sur les prévisions et estimations pour 2025-2026 comprises dans le Plan d'entreprise de 2025-2026 à 2029-2030.

3. Placements

30 septembre 2025				
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Fonds pour la gestion à long terme des déchets	Placements détenus en fiducie	Autres placements	Total
Placements à court terme	- \$	- \$	119 030 \$	119 030 \$
Obligations d'administrations publiques canadiennes*	-	-	112 947	112 947
Obligations de sociétés	14 028	33 324	59 562	106 914
Actions canadiennes**	7 275	15 463	-	22 738
Actions mondiales**	18 680	39 202	-	57 882
	39 983 \$	87 989 \$	291 539 \$	419 511 \$

31 mars 2025				
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Fonds pour la gestion à long terme des déchets	Placements détenus en fiducie	Autres placements	Total
Placements à court terme	- \$	- \$	110 140 \$	110 140 \$
Obligations d'administrations publiques canadiennes*	-	-	80 918	80 918
Obligations de sociétés	13 850	33 337	47 476	94 663
Actions canadiennes**	6 267	13 409	-	19 676
Actions mondiales**	17 654	37 082	-	54 736
	37 771 \$	83 828 \$	238 534 \$	360 133 \$

*Les obligations d'administrations publiques canadiennes comprennent des obligations fédérales, provinciales et municipales.

**Toutes les actions canadiennes et mondiales sont cotées sur un marché actif.

4. Crédances clients et autres débiteurs

	30 septembre 2025	31 mars 2025
(en milliers de dollars canadiens)		
Crédances clients	21 225 \$	20 497 \$
Recettes non facturées	15 354	10 217
Montant à recevoir au titre des taxes à la consommation	21 165	15 760
	57 744 \$	46 474 \$

5. Immobilisations corporelles

	Travaux de construction en cours	Terrains et aménagement s de terrains	Bâtiments	Réacteurs, machines et équipement	Total
Coût en date du 31 mars 2025	478 726 \$	177 429 \$	718 959 \$	553 159 \$	1 928 273 \$
Entrées et transferts	105 949	31	-	4 186	110 166
Sorties et transferts	(4 047)	-	(352)	(186)	(4 585)
Coût en date du 30 septembre 2025	580 628	177 460	718 607	557 159	2 033 854
Amortissement cumulé du 31 mars 2025	-	74 615	296 818	340 431	711 864
Augmentation de l'amortissement	-	2 978	10 129	13 121	26 228
Sorties et transferts	-	-	(237)	(192)	(429)
Amortissement cumulé du 30 septembre 2025	-	77 593	306 710	353 360	737 663
Valeur comptable nette du 31 mars 2025	478 726	102 814	422 141	212 728	1 216 409
Valeur comptable nette du 30 septembre 2025	580 628 \$	99 867 \$	411 897 \$	203 799 \$	1 296 191 \$

6. Créditeurs et charges à payer

	30 septembre 2025	31 mars 2025
(en milliers de dollars canadiens)		
Comptes commerciaux à payer	69 \$	628 \$
Autres comptes à payer et charges à payer	43 663	16 856
Charges à payer au titre des salaires	4 131	5 869
Montants à payer à des apparentés	2 598	1 521
Provisions	165	165
Avances de clients et obligations envers les clients	5 537	4 962
	56 163 \$	30 001 \$

Les provisions sont, de par leur nature, à court terme et ne sont pas actualisées. Elles comprennent les coûts estimatifs liés aux actions en justice et réclamations fondées en droit, ainsi qu'aux différends avec les fournisseurs.

7. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

Les salariés d'EACL participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (RPRFP). Le RPRFP est un régime contributif à prestations déterminées créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme l'employeur doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit le montant des cotisations patronales en fonction d'un multiple des cotisations salariales.

Les cotisations totales versées au titre des services rendus au cours de l'exercice se sont établies comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestre clos le 30 septembre		Semestre clos le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Cotisations salariales	238 \$	248 \$	674 \$	590 \$
Cotisations patronales	347	355	1 446	1 183

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations prévues en vertu du Régime de pension de retraite de la fonction publique (RPRFP). En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent pendant une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % des services ouvrant droit à pension, le total étant multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire. Ces prestations sont coordonnées avec celles qui sont versées en vertu du Régime des pensions du Canada ou du Régime des rentes du Québec, et elles sont indexées pour tenir compte de l'inflation.

b) Autres avantages sociaux futurs

EACL verse dans certains cas des indemnités pour départs volontaires et fournit d'autres avantages après l'emploi. L'obligation au titre des prestations déterminées n'est pas capitalisée, le financement étant fourni au moment où les prestations sont versées. Ainsi, le régime à prestations déterminées n'a aucun actif et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations déterminées.

Le passif comptabilisé au titre des avantages sociaux futurs comprend des indemnités pour départs volontaires de 3,5 millions de dollars (4,2 millions au 31 mars 2025) payables en cas de démissions ou de départs à la retraite volontaires ultérieurs.

8. Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

EACL est tenue de déclasser ses installations nucléaires et ses autres actifs afin de régler ses passifs, de réduire le risque et de protéger l'environnement. Une partie des passifs renvoie à des obligations qui existaient avant la création d'EACL en 1952.

	Semestre clos le 30 septembre <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Exercice clos le 31 mars 2025
Valeur comptable au début de la période	9 471 288 \$	8 672 132 \$
Passifs réglés	(303 219)	(596 999)
Désactualisation de la provision	157 885	284 585
Effet de la variation du taux d'actualisation	(573 662)	33 622
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	51 974	1075 075
Estimations ayant une incidence sur les biens, les installations et l'équipement et sur les coûts futurs de gestion des déchets découlant des activités courantes	774	2 873
Valeur comptable à la fin de la période	8 805 040 \$	9 471 288 \$

Les dépenses futures non actualisées, ajustées en fonction de l'inflation, liées aux activités prévues et incluses dans le passif s'élèvent à 18 249,6 millions de dollars (18 500,9 millions au 31 mars 2025).

Au 30 septembre 2025, la provision a été actualisée selon un taux de 3,68 %. Le solde d'ouverture au 31 mars 2025 a été actualisé selon un taux de 3,27 %.

9. Passif au titre des sites contaminés

EACL a la responsabilité de s'acquitter des engagements du Canada à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope et du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Semestre clos le 30 septembre 2025	Exercice clos le 31 mars 2025
Valeur comptable au début de la période	1 000 856 \$	1 172 128 \$
Passifs réglés	(184 162)	(379 843)
Désactualisation de la provision	12 602	33 901
Effet de la variation du taux d'actualisation	(3 145)	28 171
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	792	146 499
Valeur comptable à la fin de la période	826 943 \$	1 000 856 \$

Le passif lié à l’Initiative dans la région de Port Hope a trait à la décontamination et à la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario. Ces déchets sont composés essentiellement des résidus d’un ancien processus contenant de l’uranium et du radium, et des sols qu’ils ont contaminés, le tout résultant des activités d’une ancienne société d’État et de ses prédecesseurs du secteur privé. L’étape de la mise en œuvre doit être terminée en 2030-2031 et sera suivie d’une surveillance et d’un entretien à long terme qui devraient se poursuivre sur une période de 100 ans par la suite.

EACL est également responsable du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité, ce qui comprend toutes les activités requises aux fins du traitement et de la gestion des déchets radioactifs historiques de faible activité dans des sites canadiens dont le gouvernement avait la responsabilité (à l’exclusion de l’Initiative dans la région de Port Hope). Les déchets radioactifs historiques de faible activité constituent des matières contaminées par la radioactivité au moment du traitement et de l’expédition de l’uranium et du radium.

Le passif est actualisé à l’aide de la technique de la valeur actualisée nette, au taux de 2,63 % en date du 30 septembre 2025. Le solde d’ouverture en date du 31 mars 2025 a été actualisé selon un taux de 2,54 %. Le total estimatif des dépenses non actualisées s’élève à 915,7 millions de dollars (1 099,0 millions en date du 31 mars 2025).

10. Crédits parlementaires

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestre clos le 30 septembre		Semestre clos le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Crédits parlementaires au titre des charges de fonctionnement, des dépenses en immobilisations et des dépenses législatives				
Montant reçu au cours de l'exercice pour les activités de fonctionnement, les dépenses en immobilisations et les dépenses législatives	353 100 \$	- \$	788 607 \$	576 000 \$
Montant à recevoir d'un exercice précédent	-	-	(192 300)	-
Montant reporté de la période précédente	-	323 100	-	-
Total des crédits parlementaires comptabilisés	353 100 \$	323 100 \$	596 307 \$	576 000 \$

L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires est lié aux montants reçus, mais relatifs à un trimestre précédent ou ultérieur. Les crédits parlementaires approuvés pour les charges de fonctionnement et les dépenses en immobilisations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 totalisent 1 945,7 millions de dollars.

11. Accord contractuel

Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur dans le cadre duquel les actifs, les sites et les installations demeurent la propriété d'EACL, mais sont gérés et exploités par une entreprise du secteur privé en vertu d'un accord contractuel. Ainsi, EACL fait des paiements aux LNC et à sa société mère, l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (ANEC) selon les modalités de l'accord contractuel.

Les dépenses contractuelles suivantes ont été engagées :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestre clos le 30 septembre		Semestre clos le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Montants contractuels versés ou à verser	424 855 \$	394 745 \$	786 491 \$	733 387 \$
Moins : coûts imputés à la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés	(252 715)	(240 716)	(485 761)	(463 334)
Moins : coûts imputés aux travaux de construction en cours	(60 958)	(43 448)	(105 949)	(78 163)
Moins : coûts classés comme coût des ventes	(18 054)	(18 768)	(36 742)	(35 654)
Charges contractuelles	93 128 \$	91 813 \$	158 039 \$	156 236 \$

Les montants contractuels versés ou à verser incluent les honoraires versés à l'ANEC, conformément à l'accord contractuel intervenu entre EACL, l'ANEC et les LNC.



**Énergie atomique du
Canada limitée**

Laboratoires de Chalk River
286, chemin Plant, succ. 7036
Chalk River (Ontario)
Canada K0J 1J0

Demandes de renseignements

Demandes de renseignements du public
Courriel : communications@aecl.ca

Visitez notre site Web

www.aecl.ca